

Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

INVESTISSEMENTS A GENTILLY-2 Gignac en mode défensif

Clément Gignac et son collègue Raymond Bachand, ministre des Finances, semblaient tous deux embarrassés par les questions pressantes du député péquiste Bernard Drainville qui a demandé, à six reprises, à quoi allait servir cet investissement de 275 millions \$ dans une centrale nucléaire que le gouvernement songe à fermer. La prévision d'investissement est inscrite dans le budget déposé, mardi, par le ministre des Finances.

M. Gignac est venu expliquer la teneur de l'investissement de 275 millions \$. « Ce sont des prévisions d'investissements qu'Hydro Québec avait comptabilisées, mais qui ne seront pas nécessairement dépensées. (...) C'est une centrale qui sera, ou déclassée, ou il y aura une réfection. Hydro Québec attend la décision du gouvernement », a plaidé M. Gignac.

800 millions \$

Bernard Drainville a signalé que Québec a dépensé environ 800 millions \$ en études à Gentilly-2 ces dernières années, ce qu'a reconnu le ministre Gignac, plaidant que le gouvernement Charest avait un « préjugé favorable » à la réfection de la centrale. Voyant les dépassements de coûts importants survenus à la réfection de la centrale nucléaire Point Lepreau au Nouveau Brunswick (semblable à celle de Bécancour), le gouvernement a choisi d'interrompre les investissements à Gentilly-2.

Par ailleurs, Clément Gignac a dû expliquer une dépense annuelle de l'ordre de 200 millions \$ à TransCanada Energy « pour que la centrale électrique au gaz de l'entreprise ne produise pas d'énergie », a signalé le député Bernard Drainville. L'autorisation de construire la centrale fut donnée en 2006.

« Une entente a été signée par le gouvernement libéral, la récession mondiale est arrivée et (il y a eu une) chute de la demande d'électricité. La Régie de l'énergie a conclu qu'il fallait arrêter la production. Par contre, il nous faut honorer notre signature... Le contrat avec TransCanada Energy est valide pour plusieurs années », a reconnu M. Gignac. Et combien \$\$\$\$?



Le Prof de l'ordi

**COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES**

Jean Luc Messier
450-263-1040



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ETIENNE-ALEXIS BOUCHER

Député de la circonscription de Johnson

Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de loisir et de sports

Bureau de Windsor
32, rue Principale Nord Tél. : 819 845-5694
Windsor, J1S 2C2 ou 1 800 969-2912

eaboucher.org / eaboucher-john@assnat.qc.ca